

N° 4597

Le Travailleur du Lot-&-Garonne



Hebdomadaire de la fédération du Parti communiste français - 96^e année - 1,20

Sommaire

en bref p 2 et 3
Palestine - Pauvreté - Dividendes - Voter en 2015 - Retraités agricoles

à mon avis p 3

actu p 4 à 6
LGV - Jaurès - Rencontres du Travailleur - Économie et MEDEF - Travailleurs détachés

locale p 7
Marmande - Agen - Cuzorn - Légnac-de-Guyenne

culture p 8
À lire - Cinéma - Solidarité

**MEDEF
Toujours plus**



**Palestine
Une première victoire**



**LGV
Pour qui?
Pour quoi?**



**À lire
Jaurès
et Ziegler**

Dividendes mondiaux

Une progression de 13 % en 2014 par rapport à l'année précédente: où peut-on trouver pareille performance? Pas dans l'activité économique qui est à la peine, pas dans les investissements en panne, sûrement pas dans les salaires ou le pouvoir d'achat qui se traînent. Alors, où donc? Mais, dans les dividendes versés aux actionnaires par les 1 200 plus grandes firmes du monde! En effet, selon la société de gestion britannique Henderson Global Investors, les dividendes servis par ces firmes, en 2014, devraient atteindre 1 190 milliards de dollars,

15 %. De même, le Lot-et-Garonne Est est affecté et Agen, en particulier, avec 20 % de ses habitants de moins de 65 ans couverts par le RSA en 2013. Avec Châtelleraut et Angoulême, elle est la grande ville de l'Ouest de la France, la plus concernée par la pauvreté (mesurée par le taux de couverture du RSA). La situation se dégrade fortement à Fumel où le taux de couverture augmente de 4,6 points en trois ans. Dans le même temps, l'emploi se dégrade en Aquitaine: le taux de chômage progresse d'un point (9,6 %) et le nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories confondues) augmente de plus de 20 %. ■

après une hausse de 13 % (hors effet de change et dividendes exceptionnels, la hausse est quand même de 10 %). Pour 2015, ils sont prévus à 1 240 milliards (+ 4 %). Depuis 2009, année du creux de la crise, les dividendes auront ainsi augmenté de 60 % pour ces grands groupes financiers, industriels ou de service. En France, par exemple, les entreprises du CAC 40 ont affiché des profits en baisse de 8 % en 2013 tandis que les dividendes distribués ont progressé de 6 %. L'austérité, ce n'est pas pour tout le monde. ■

Travailler plus longtemps

Régine Povéda, député de Lot-et-Garonne a trouvé la solution pour faire face au manque de praticiens médicaux en France: faire travailler jusqu'à 70 ans les hospitaliers du service public! Au travers d'une question écrite à la ministre de la Santé, elle s'est élevée contre une horrible inégalité: les praticiens privés peuvent travailler au-delà de 65 ans, pas ceux du public... Comment s'étonner, dès lors, de la position du PS sur la réforme des retraites? Quelle conception du service public défend notre députée? Cette question confirme, de sa part, une volonté manifeste de casser le droit du travail dans la fonction publique et plus particulièrement dans la santé publique... ■

André Larralde

L'ADRA 47 à Matignon

Une délégation de l'association départementale de défense des retraités agricoles (ADRA 47) mais aussi de l'association nationale (ANRAF) a été reçue mercredi 3 décembre, par Manuel Valls, à Matignon. Guy Soulage, président départemental et Jeanine Delfour composaient la délégation. Ils sont revenus sur leurs principales revendications: « une retraite digne avec pour minimum 1 000 euros par mois ou 85 % du SMIC indexé, avec la parité, le relèvement de la référence fiscale et, pour financer ces mesures, que soit mis

en place un fonds de ressource alimenté par les industries agroalimentaires, de la grande distribution, les banques et l'industrie du matériel agricole. ». Guy Soulage a rappelé que la retraite moyenne d'un chef d'exploitation est de 750 euros par mois, et seulement de 550 euros mensuels pour les conjoints. Ce mouvement de défense des petits et moyens retraités a été créé depuis une vingtaine d'années pour combler le déficit d'action syndicale des syndicats agricole, notamment de la FNSEA, trop orientés par et pour les retraités les plus favorisés. ■



Palestine Un premier pas

Une large majorité de l'Assemblée nationale (339 voix pour, 151 contre) a adopté le 2 décembre dernier, une résolution « invitant le gouvernement français à reconnaître l'État de Palestine ». Le gouvernement et le Président de la République doivent maintenant s'appuyer sur cette résolution pour se joindre aux 135 pays qui ont déjà reconnu l'État de Palestine. Pour Patrick Le Hyaric, « la France doit reprendre sa place dans le concert des acteurs de la paix et de la justice ». Elle dispose maintenant d'une base claire émanant de l'Assemblée nationale: « L'établissement d'un État démocratique et souverain de Palestine, en paix et en sécurité aux côtés d'Israël, sur la base des lignes de 1967, avec Jérusalem pour capital de ses deux États et fondé par une reconnaissance mutuelle ». Le vote de ce jour confirme les résolutions des Nations-Unies et le droit international. ■



Pour voter en 2015

Deux élections auront lieu en 2015 : les élections départementales, les 22 et 29 mars, et les élections régionales, en décembre. Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez changé de domicile récemment, vous devez donc faire la démarche auprès de la mairie de votre domicile pour vous inscrire, avant le 31 décembre.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Trois modalités d'inscription sont possibles : en mairie, par correspondance ou par internet.

Dans les trois cas, vous devrez justifier de votre identité et de votre résidence dans la commune. Dans tous les cas, la démarche devra être réalisée avant le 31 décembre.

Quand s'inscrire ?

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales :

- si vous avez changé de domicile ou si vous venez d'avoir 18 ans ;
- si vous avez changé de commune, vous devez vous inscrire sur les listes de votre nouvelle commune de résidence ;
- si vous avez changé de domicile mais que vous résidez toujours dans la même commune, une réinscription est peut-être nécessaire car votre déménagement peut donner lieu à un changement de bureau de vote ; il convient donc de vous renseigner en mairie ;
- si vous venez d'avoir 18 ans, vous êtes théoriquement inscrit d'office sur les listes pourvu que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée défense et citoyenneté ; vous devez avoir reçu depuis un courrier vous informant que vous étiez d'office sur les listes. ■



Le Travailleur du Lot-et-Garonne

fondé par Renaud Jean, premier député communiste de France

directrice de la publication : Jacqueline Debord - rédacteur en chef :

Nicolas Lucmarie - rédaction : Michel Ceruti, Lysiane Chantre Edmond Coëdelo, Roger Dejean, Jean-Claude François, Marie-Renée Gérard, Daniel Heinrich, Monique Mirande, Guy Rauzières, Claude Vaccari

édité et imprimé par SARL Le Travailleur du Sud-Ouest

18, rue Jules Ferry 47 006 Agen

Tél. **05 53 66 82 59** - Fax 05 53 47 61 01

letravailleur@orange.fr

CCP 1309 19X Bordeaux 4^e trimestre 2014 - ISSN 1627-2471 - CPPAP N° 0615 C 86962

à mon
avis

Nous aimons l'entreprise

Le Gouvernement « aime l'entreprise »... depuis mai 2012, tout l'atteste : CICE, ANI, refus d'augmenter les salaires... Il semble pourtant que cela ne suffise pas et que le MEDEF se soit senti obligé de mobiliser ses troupes. Les genuflexions permanentes du pouvoir, les phrases d'allégeance ne sont pas suffisantes, le patronat en veut plus, toujours plus. Haro sur le code du travail, les charges, les protections, les règlements... comme une personne atteinte de boulimie, il en redemande encore ! Dans cette période de crise économique et politique, le patronat et ses mandants montrent leurs muscles pour que le partage entre capital et travail soit profondément modifié à leur profit. Alors, Gattaz pousse le bouchon plus loin, sachant qu'il en récoltera quelques bénéfices ! Derrière cette mobilisation, il y a également une bataille idéologique de fond. Avec le MEDEF, l'entreprise apparaît un lieu sans propriétaires, sans hiérarchie, sans clivages sociaux, sans rapport de subordination... On chasse ainsi toute référence aux actionnaires, aux banques, aux marchés... On chasse les salariés eux-mêmes, qui ne sont plus que des coûts, alors que bien souvent, ils aiment leur entreprise c'est-à-dire leur travail, leur rôle dans la chaîne productive... Le PCF, a décidé de relever le défi, de démasquer la supercherie du grand patronat. Non ! M. Gattaz n'aime pas l'entreprise. Notre département en fait les frais avec le désengagement de grands groupes, de banques, de notre tissu industriel au profit d'une logique purement financière. Nous pouvons dire au contraire que nous, nous aimons l'entreprise, mais pour ce qu'elle est : un collectif humain dans lequel les salariés jouent un rôle primordial. Nous voulons qu'ils puissent contribuer au choix de ses orientations, de sa gestion... Nous aimons tellement l'entreprise que nous considérons que certaines d'entre elles, comme les grandes banques, doivent être la propriété de toutes et tous, au service de l'intérêt général. Nous aimons tellement l'entreprise que nous souhaitons que les richesses qui s'y créent soient réparties autrement : moins pour les dividendes et plus pour les salaires ! ■

Nicolas Lucmarie

LGV À qui et à quoi cela sert-il?

Les communistes agenais et les jeunes communistes organisent un café citoyen le dimanche 7 décembre (à partir de 10h30 à la fédération) avec pour thème: « LGV, quelle utilité, Gare en centre-ville: quelle utilité? » en présence d'Éric Halgand (responsable CGT Cheminot Aquitaine) et de Bernard Péré (conseiller régional d'Aquitaine EELV). Nous avons demandé à Éric Halgand de répondre à nos questions.

Notre département est agité par le débat sur l'opportunité de construire une LGV entre Bordeaux et Toulouse. Quelle est la position de la CGT Cheminot sur ce projet d'infrastructure?

E. H - La CGT cheminot avait émis un avis dans le cadre du débat public ouvert en 2005.

On pouvait y lire, notamment, que si le projet de LGV présente l'avantage indéniable de multiplier la capacité des relations ferroviaires (ce qui est bien plus efficace, socialement et écologiquement, que d'élargir les chaussées d'autoroute), il demeure que cette réalisation ne doit pas se faire



au détriment de l'entretien du réseau ferroviaire existant, comme c'est le cas depuis le début des années quatre-vingt. Quoi qu'il en soit, il importe de considérer avant d'engager un tel investissement, à qui et à quoi cela pourrait-il servir? S'il s'agit d'aggraver la fracture déjà existante entre les territoires pour mettre plus vite en concurrence les principales métropoles européennes, au détriment des villes intermédiaires, où est l'intérêt des salariés?

Suite à la catastrophe de Brétigny, un rapport a pointé les insuffisances de maintenance des lignes existantes. Sommes-nous, ici aussi en Aquitaine, dans les mêmes difficultés?

E. H - Tout à fait, nous sommes dans les mêmes difficultés en Aquitaine car la politique de maintenance du réseau est une politique nationale qui traduit les exigences de productivité inatteignables du gestionnaire du réseau (RFF) pour honorer la rente (environ 1,5 milliard d'euros par an d'intérêts) servie à de riches titulaires de la dette qui pèse sur le système ferroviaire; dette qui provient, pour l'essentiel, des emprunts pris à la place de l'État pour développer le réseau très onéreux des LGV...

La réforme ferroviaire que vous avez combattue a été adoptée. Quelles seront les conséquences pour les usagers des transports?

E. H - Cette réforme, devenue



Travailleurs détachés Des employés clés en main

Un entrepreneur agenais du BTP nous a remis un courrier émanant d'une agence portugaise de travailleurs détachés. Il nous a confié qu'il recevait, chaque semaine, des offres de ce type. On lui propose des « travailleurs qualifiés pouvant travailler dix heures par jour ».

Le travailleur détaché, c'est quoi?
Ce statut découle d'un

principe de base de l'Union européenne: la libre circulation des citoyens et des

travailleurs. Pour l'organiser, un cadre a donc été défini en 1996 par une directive européenne avec des règles simples: un employé peut être détaché par son entreprise pour travailler dans un autre pays mais son contrat devra alors respecter les règles de ce pays (conditions de travail et rémunération), à l'exception des cotisations salariales et patronales qui sont celles de son pays d'origine, puisqu'il y réside. Concrètement, si une

entreprise française demande, à une agence d'intérim en Pologne, de lui fournir de la main-d'œuvre, celle-ci paiera les cotisations sociales polonaises, en moyenne 30 % moins élevées qu'en France.

Combien sont-ils?

Le recours au détachement de travailleur est longtemps resté confidentiel, avant d'exploser à partir du milieu des années 2000. La direction générale du travail (DGT) en recensait 7500 en 2000, le dernier chiffre de cet organisme est

la loi du 4 août 2014 (adoptée par le PS, la droite et les Verts), aggrave la partition du système ferroviaire, déjà existante depuis la création de RFF en 1997. Avec cette loi, le système est partagé en une multitude d'acteurs qui vont gangrener sa cohérence et son efficacité. Son but est de réduire la gestion publique du système ferroviaire au seul réseau (les voies ferrées), le reste du fonctionnement des trains étant appelé à faire l'objet d'un partage entre acteurs (privés ou publics), selon le principe bien connu de mise en concurrence dans lequel les salariés utilisateurs ou réalisateurs sont toujours perdants. Comprenez que les conséquences en seront, si rien ne change par ailleurs, des hausses tarifaires, plus d'abandons de dessertes et un service dégradé. D'ores et déjà, les dirigeants de la SNCF ont annoncé, dans le cadre de cette loi qui prendra pleinement effet en 2015, une réduction drastique du personnel à disposition des usagers à bord des trains et dans les gares. C'est d'ailleurs l'objet de l'appel à la grève du 5 décembre prochain. ■

PME/TPE L'impasse des solutions du MEDEF

Alors que le MEDEF lance une offensive idéologique, nous avons demandé à Frédéric Raush, rédacteur en chef de la revue Économie et politique, de nous parler de cette mobilisation patronale qui ne sert en rien à la relance pour l'emploi, l'industrie...

Au moment où le MEDEF se mobilise, en quoi ce combat n'est pas et ne peut être celui des PME et TPE ?

Pour répondre à cette question, il faut tout d'abord rappeler ce qu'est le MEDEF. Bien qu'il intègre dans ses membres quelques entreprises de taille moyenne, le MEDEF est **avant tout l'organisation patronale des grands groupes industriels, commerciaux ou financiers**. C'est leur intérêt qu'il défend. Or, cet intérêt n'est pas celui des PME et TPE, pour deux raisons simples.

- La première est bien connue des chefs de PME. Elle résulte de la nature des relations entre PME et grands groupes. Cette relation relève de la sous-traitance, du lien

client fournisseur ou encore de la prise de participation dans le capital de la PME. Dans cette relation intrinsèquement inégale, **la majeure partie des PME et toutes les TPE ont le même statut que les salariés dans les stratégies mises en œuvre par ces grands groupes**. Elles sont des variables d'ajustement, des

logiques de maximisation des profits financiers des grands groupes. En situation dominante, ces derniers puisent, sans scrupule, dans les richesses produites par les PME et TPE. Ils **siphonnent leurs marges brutes, s'imposent dans la gouvernance** de la PME pour défendre leurs intérêts, s'approprient ses savoir-faire et ses brevets... jusqu'à mettre en danger le développement de la PME ou tout bonnement sa survie.

- La seconde tient aux raisons qui poussent les PME et TPE dans la « gueule » des grands groupes : le **rationnement du crédit aux PME et le manque de débouchés**. Ces deux causes trouvent leur origine, d'une (suite page 6)



de 210000 travailleurs détachés en France en 2013, un chiffre néanmoins contesté. Dans un rapport parlementaire consacré à ce sujet en 2013, le sénateur PCF Éric Bocquet soulignait que beaucoup de salariés ne sont pas déclarés et « *le chiffre de 300000 salariés low cost détachés, en France, au mépris du droit communautaire semble crédible* ».

Détachés, mais dans quels secteurs ?

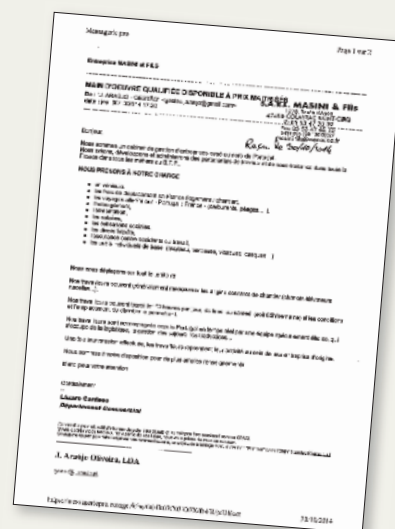
Le trio de tête des secteurs

concernés par ces prestations est inchangé par rapport aux années précédentes : BTP, entreprises de travail temporaire et industrie. Les proportions varient selon les années mais dans les grandes lignes sont les suivantes : 40 % des travailleurs détachés sont employés dans le BTP, 20 % dans les agences de travail temporaire, 20 % dans l'industrie et 10 % dans l'agriculture. Ce dernier secteur y a de plus en plus recours.

De quels pays proviennent les travailleurs détachés ?

Les Polonais représentent le plus gros contingent de salariés détachés en France (18 % du total), devant les Portugais (15 %) et les Roumains (13 %). La majorité de ces salariés, environ 60 %, vient des pays membres historiques de l'Union européenne, mais la part en provenance des nouveaux États membres de l'UE s'accroît très rapidement, et celle des ressortissants de

pays hors UE augmente également. ■



(suite de la page 5)

part, dans les politiques d'austérité salariales et sociales pratiquées en Europe qui pèsent sur la demande des ménages et donc sur les débouchés des PME. D'autre part, l'exigence d'une rentabilité financière à deux chiffres, imposée par les banques, les grands groupes et les marchés financiers, réduit les possibilités d'investissement des PME et donc fragilise leur efficacité productive. Ces deux causes s'alimentent l'une à l'autre.

Or, « austérité salariale et sociale » et « critères de rentabilité financière à deux chiffres » sont deux mamelles essentielles du siphonage, par les grands groupes, de la richesse produite dans le pays, via la chaîne de valeur du fait de la subordination implicite ou explicite (structurelle, commerciale...) des PME aux grands groupes.

Tout gain de charge fiscale ou sociale de la PME étant immédiatement perdu au profit du grand groupe auquel

elle est adossée ou de ses financeurs, dans le cadre de renégociations de contrats de collaboration, de contrats commerciaux, de hausse des prix de transferts, de frais financiers...

Que proposer alors aux PME et TPE pour en faire des partenaires de combat contre la domination du MEDEF?

Il faut tout simplement répondre à leurs besoins réels, qui sont de trois ordres.

Les PME manquent de débouchés. Il faut donc redonner du pouvoir d'achat aux consommateurs. Cela passe par une revalorisation des salaires et des minima sociaux, du traitement des fonctionnaires, mais aussi par un développement des services publics gratuits pour réduire les

dépenses sociales des ménages et leur permettre de réorienter leur consommation vers celle dite privée.

Cette revalorisation du salaire est clairement une augmentation du coût du travail pour les entreprises. Ce qui implique, pour ne pas les mettre en difficulté, de **les aider à réduire les autres coûts** qu'elles subissent, en particulier **les coûts du capital**, c'est-à-dire tous leurs coûts financiers. À ce titre, il est possible, avec les outils de financement publics actuels (BPI, CDC, Caisses d'épargne, Banque postale...), de créer les conditions d'un **financement à taux zéro de leurs investissements productifs et de développement**, lorsqu'ils sont moteurs de créations d'emplois et de qualifications dans

l'entreprise. C'est notre proposition de crédit sélectif pour l'emploi et la formation. Ce soutien au financement de l'activité productive leur permettrait alors de commencer à **s'émanciper de leur subordination aux grands groupes**. Mais, ce serait encore insuffisant. C'est pourquoi, il faudrait **renforcer les pouvoirs de contrôle** des stratégies d'entreprise des salariés, en renforçant les pouvoirs des institutions représentatives du personnel. Afin que ceux-ci puissent intervenir sur les modalités des contrats et accords définissant les partenariats entre entreprises, et puissent s'opposer aux contrats léonins qui lèsent les PME et leurs salariés.

Autant de pistes, à enrichir bien évidemment, qui permettraient d'ouvrir la voie à une sortie de l'impasse dans laquelle se trouvent nos PME, qui mine leur efficacité productive et sociale.

Cela suppose la **construction d'un rassemblement large** pour faire grandir le rapport de forces permettant de changer de cap politique. ■



L'IHS CGT 47 et Jaurès

L'Institut d'histoire sociale CGT de Lot-et-Garonne a organisé le 27 novembre une soirée consacrée à Jean Jaurès. Accueillie par la municipalité du Passage au centre culturel, une centaine de personnes a assisté aux deux conférences présentées. Lors de l'année 2014, plusieurs commémorations ont eu lieu pour évoquer la mémoire de Jean Jaurès, assassiné à Paris le 31 juillet 1914 par l'étudiant nationaliste Raoul Villain à quelques semaines du déclenchement de la première guerre mondiale.

Les différentes manifestations qui se sont déroulées un peu partout autour des 100 ans de sa mort ont

surtout été centrées sur l'engagement et l'action pacifiste du dirigeant socialiste (de l'époque) ainsi que la stature de l'homme politique, un des fondateurs du mouvement socialiste en France, député défendant inlassablement la cause des travailleurs, des victimes et des exclus du système capitaliste. Il est le brillant journaliste, auteur de nombreux articles de La dépêche du Midi et dans l'Humanité qu'il a créé. Notre institut a choisi d'insister sur un autre aspect de l'œuvre et du

combat de Jean Jaurès, les liens qu'il a entretenus avec le mouvement social en lutte pour l'amélioration de ses conditions de vie et son émancipation, que ce soit au niveau des luttes paysannes qu'au niveau des luttes des ouvriers.

Nous avons demandé à deux spécialistes universitaires de Jaurès, auteurs de plusieurs livres et articles sur lui, d'aborder ce thème. Rémy Pech, professeur émérite d'histoire de la faculté du Mirail à Toulouse a traité l'engagement de Jean Jaurès



Agen

« Agen demain » fait peau neuve

Agen demain, association de la minorité municipale lance son nouveau site internet. Déjà très présente sur les réseaux sociaux (2600 abonnés sur Facebook, soit plus que la page de la ville d'Agen...), l'association a présenté

son nouveau site internet, relooké et rajeuni :

www.agen-demain.fr. Elle souhaite y mettre en évidence son actualité et ses prises de position. Il a été conçu, selon son président, Pierre Dupont, « *comme un espace d'expression et de débats ouvert à tous* ». ■

Marmande

Riche débat

Plus de quarante personnes de sensibilités diverses à gauche ont participé à la réunion consacrée à l'appel « aux citoyens et forces de gauches à ne pas laisser faire pour changer de politique ». Un changement qui doit passer par une dynamique d'actions et de débats jusqu'au changement de gouvernement, ou en peu de mots :

redonner espoir en la capacité du peuple à obtenir, avec la gauche, des mesures contre les inégalités et les injustices, pour éviter de se fracasser sur le mur avec la droite et l'extrême droite...

Les débats ont permis de dépasser le constat et d'accentuer la nécessité de se rassembler pour agir à partir du vécu, des préoccupations de la jeunesse... L'idée des cahiers de doléances à faire circuler, aux porte-à-porte, sur internet, a été lancée ainsi qu'une action pour faire en sorte que les formations professionnelles dans l'aéronautique se concrétisent par des emplois, surtout quand les entreprises se plaignent publiquement du manque de salariés formés. D'autres pistes ont été

évoquées: le développement de la filière bois autour de Gascogne Wood, une politique volontariste pour des logements dignes pour toutes les familles quel que soit leur revenu... Plusieurs initiatives ont été prises dans la périphérie de Marmande, y compris pour les futures élections départementales ou l'action pour obtenir l'arrêt des baisses de dotations. Tout doit être travaillé au quotidien, en faisant monter les besoins et propositions de la population, avec la nécessité du maintien et de la modernisation du département, de la commune comme collectivités de proximité. Le nom donné à cette initiative est l'assemblée publique citoyenne: « ne pas laisser faire ». ■

Michel Ceruti



Lévig-nac-de-Guyenne

Tragédie de la Ragotte

Le comité de l'ANACR de Marmande, les comités d'entente de Lévig-nac-de-Guyenne et de Duras invitent les élus, la population, les porte-drapeaux des différentes associations à la cérémonie du 71^e anniversaire de la tragédie de la Ragotte: Lévig-nac-de-Guyenne, mercredi 17 décembre à 11h00 (départ de la mairie à 10h30). Les enfants des écoles de Lévig-nac-de-Guyenne et du collège de Duras participeront à cette cérémonie. À l'issue de celle-ci, un vin d'honneur sera offert par la municipalité. Un repas clôturera cette journée dans la même salle des fêtes.

Pour y participer, les inscriptions se font auprès de Pierre Lapoire de Sainte-Bazeille au 0553943758 ou auprès de Rolland Nau à Lévig-nac-de-Guyenne au 0553833942; le prix du repas est de 25 euros. ■

Pierre Lapoire

Cuzorn

Les salariés mobilisés

Devant l'intransigeance du groupe Tarkett qui fait obstacle à toutes les solutions alternatives, le comité d'entreprise et les syndicats souhaitent riposter. Ils ont décidé de se rendre en bus à Nanterre, au siège du groupe, le vendredi 5 décembre. Tarkett vient d'acheter pour près de cent millions d'euros, une usine de moquette après avoir vampirisé l'usine Marty de Cuzorn sur le plan technique et commercial notamment. L'autre moitié des salariés occupera l'usine pour se faire entendre. Une délégation d'élus du PCF a rencontré les élus du comité d'entreprise pour débattre des propositions alternatives au niveau industriel et des solutions pour maintenir les emplois. Près de 120 emplois sont concernés sur le site. ■

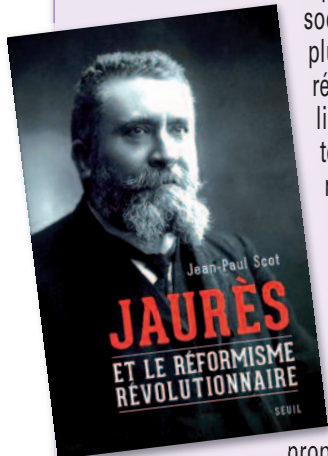


à lire

Jaurès et le réformisme révolutionnaire

Jean-Paul Scot

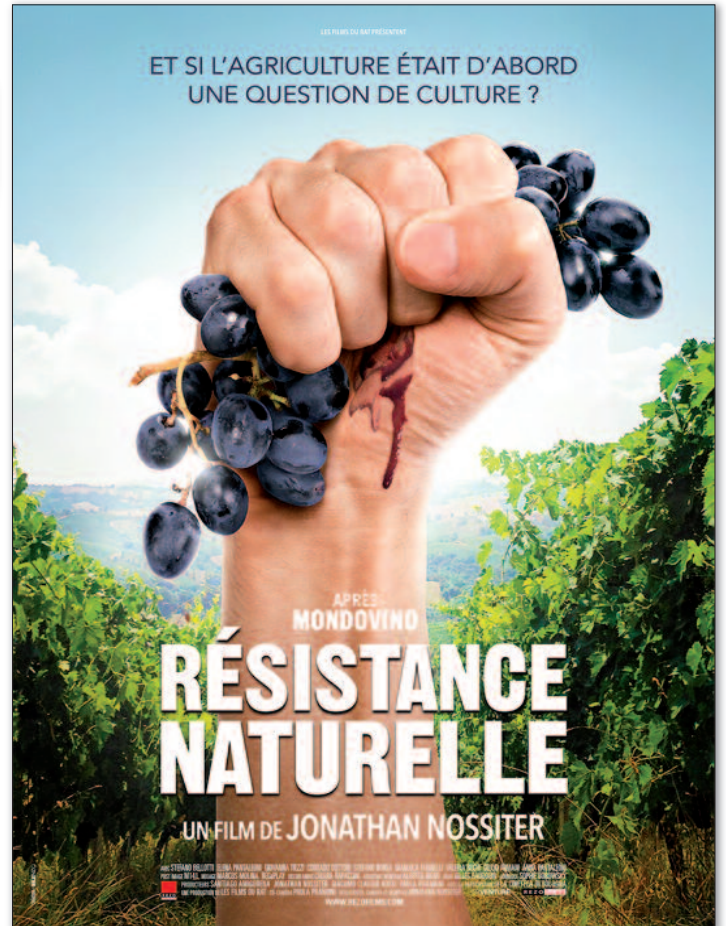
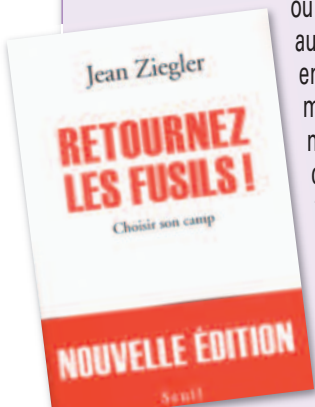
Jaurès n'est pas aujourd'hui honoré comme l'authentique socialiste anticapitaliste et révolutionnaire qu'il fut. Les « réformistes » du parti socialiste édulcorent depuis longtemps la vigueur de sa critique du capitalisme et l'audace de sa conception du socialisme démocratique. Beaucoup ne voient plus en lui qu'un champion de la justice et un réformiste précurseur des compromis sociaux-libéraux. Une relecture « au plus près » des textes de Jaurès permet d'apporter un éclairage nouveau sur sa pensée politique. Loin d'être antimarxiste, Jaurès déclare avoir été « toujours dirigé par ce que Marx a nommé magnifiquement l'évolution révolutionnaire ». Sa stratégie consiste à introduire une succession de réformes anticapitalistes « qui annoncent et préparent la société nouvelle, et par leur force organique hâtent la disparition du monde ancien ». Les propos révolutionnaires de Jaurès sont souvent interprétés comme des concessions faites aux « marxistes » pour les rallier à l'unité du parti socialiste, ou comme des postures adaptées à l'exercice de l'opposition. En retraçant le parcours intellectuel de Jaurès, cet essai montre au contraire comment sa pratique des « réformes révolutionnaires » tend vers un au-delà du capitalisme et constitue la clé de lecture de tous ses combats pour la République, la démocratie et le socialisme. ■



Retournez les fusils

Jean Ziegler

Son camp, Jean Ziegler l'a choisi depuis longtemps. Son engagement est même l'œuvre de toute une vie. À l'université de Genève d'abord, où il a formé des générations de sociologues à la pensée critique. À l'ONU ensuite, où il a travaillé sans relâche à l'éradication de la faim au nom de la dignité des peuples. Dans ses livres enfin, par lesquels il n'a cessé de dénoncer les mécanismes d'assujettissement des peuples du monde. À partir de ses expériences de terrain et de son travail critique, Jean Ziegler a constitué le trésor de guerre que voici, présenté dans une édition entièrement refondue, plus de trente ans après la première. Comment faut-il penser le monde et le transformer? Quels sont les outils analytiques à notre disposition pour y parvenir? Choisir son camp, oui, parce qu'il est grand temps de retourner les fusils. ■



lundi 8 décembre - 18h 15
Montreurs d'Images - Agen

After-Before presente 108 rue Leon Jouhaux 47500 Fumel

Le père Noël est un Rockeur

Samedi 20 Décembre 2014 Pavillon 108 Fumel

Soirée What's Your Name!

Un jouet neuf Une entrée

Start 21h00

NPJSLVP et le n° de licence 1-1026002/3-1028003

4^{es} rencontres du Travailleur

Jaurès en débat



Comme chaque année, nous organisons les rencontres du Travailleur en vue de mettre en relief l'outil qu'il représente dans la bataille des idées et la bataille politique. Notre journal, qui vient d'entrer dans sa 96^e année, participe, même modestement, au débat d'idée dans le département. Il est la seule publication de gauche éditée chaque semaine, grâce au travail d'une équipe de bénévoles.

En cette année Jaurès, nous avons choisi d'inviter Jean-Paul Scot, auteur d'un ouvrage sur « Jaurès et le réformisme révolutionnaire ». En 2014, les initiatives ont été légion sur cette figure de la gauche française. Elles ont souvent édulcoré, caricaturé le personnage Jaurès. À gauche comme à droite, on a honoré Jaurès comme un défenseur de la République, de la justice, de la paix et des droits de l'homme mais on a ignoré, le plus souvent, sa critique radicale du capitalisme.

En choisissant Jean-Paul Scot, nous souhaitons clairement évoquer la force subversive de Jaurès et sa volonté de concilier réformes immédiates et aspiration à la révolution. Une position qu'il résume dans cette formule en 1908 : « *Parce que le Parti socialiste veut abolir le salariat, résorber et supprimer tout*

le capitalisme, précisément parce qu'il est un parti essentiellement révolutionnaire, il est le parti le plus activement et le plus réellement réformateur ». Pour Jean-Paul Scot, Jaurès est tout entier du côté de la Révolution (les réformes ne sont pas des solutions) mais la révolution n'est qu'incantation si elle

n'inclut pas le processus complet qui la mène à son terme.

Dans le moment de crise politique que nous traversons, un regard rétrospectif sur sa pensée peut participer à nos réflexions actuelles. Nous proposons donc un débat autour de la figure de Jaurès :

samedi 13 décembre

10h 15 précises

salle la ferme d'Estrades - Le passage d'Agen

Réforme et révolution :

comment concilier ces deux aspirations ?

Ces rencontres seront également l'occasion de croiser l'équipe du journal : rédaction, correspondants locaux, équipe d'expédition, direction...

Cette matinée de débat se conclura par un apéritif et buffet campagnard. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir réserver au 0553669810 : 10 euros par personne. ■

La rédaction

aux côtés des paysans, en particulier au moment de la grande mobilisation des vigneron du Languedoc en 1907, mais aussi grâce à ses interventions régulières à la chambre des députés sur les questions agricoles et sur les revendications des « *damnés de la terre* ».

Alain Boscus, professeur d'histoire à l'université du Mirail a analysé la dimension sociale de l'action et de la pensée de Jaurès. C'est au contact des ouvriers du Tarn et de leurs luttes, celle des mineurs de Carmaux ou celle

des verriers d'Albi qui aboutit à la création de la coopérative de production, qu'il a évolué du républicanisme au socialisme. Sa pensée sera ensuite orientée vers les

programmes de transformation sociale et de renversement d'un système économique injuste et inégalitaire, intégrant les aspirations et les revendications

des classes populaires. Se gardant de tout dogmatisme et de tout sectarisme, Jaurès est resté un homme politique qui a mis l'humain au centre de sa réflexion, sensible et attentif à la souffrance des catégories exploitées de la société, et s'évertuant à articuler la perspective révolutionnaire avec les victoires partielles, les conquêtes et les réformes progressives que la classe ouvrière pouvait arracher par son action. ■

Pierre Robin
président de l'Ihs CGT 47





Samedi de colère, de lutte en Fumélois

Le temps n'est plus à l'attente passive de la destruction de l'avenir en Fumélois. La colère montait depuis longtemps dans ce bassin... il y en aura d'autres !

Il y a déjà cinq ans, un comité de défense pour l'emploi avait abouti à une grande manifestation (le 4 avril 2009) pour sauvegarder les usines Marty et Fumel D. Après l'emploi des parents, c'est au tour de l'éducation des enfants d'être remise en cause. À la rentrée scolaire de septembre, le maire de Fumel s'était arrangé pour fermer une classe de maternelle, dans le quartier du chemin rouge, avec l'appui de sa majorité municipale. Seuls les cinq élus de l'opposition avaient voté contre. Quelle aubaine pour l'inspection d'académie qui n'a pas eu à « se mouiller » pour diminuer le nombre d'enseignants sur la ville et, par la suite, pour retirer le dispositif d'éducation prioritaire (voir article dans le Travailleur n° 4596 du 28 novembre 2014).

Les enseignants, les parents d'élèves et l'union locale CGT

de Fumel ont appelé à un rassemblement samedi dernier, où les salariés des entreprises et de la fonction publique, ont exprimé leur volonté de vivre autrement dans ce bassin d'emploi du Fumélois.

Le cortège est parti de la place du collège, s'est dirigé vers l'hôpital, avec une prise de parole de Joël Fauverte, délégué CGT, sur la situation dans laquelle se bat le personnel pour assurer la qualité de sa mission, avec les risques pour l'avenir en lien avec le Pôle de santé du Villeneuvois.

Au fur et à mesure de l'avancée de la manifestation, le cortège s'allongeait pour parvenir devant l'usine Métaltemple avec 800 manifestants. Là, après une deuxième halte, chacun a vécu un moment émouvant lorsque William Boucharel a pris la parole au nom des licenciés de l'entreprise

Technic 47 qui a déposé son bilan; société sous-traitante de MTA. Un hommage, accompagné d'une minute de silence, pour Denis Gonzales, marié, père de deux enfants de 16 et 19 ans qui a mis fin à ses jours.

Nous ne devons plus accepter, dans aucune entreprise, que la situation amène à ces extrêmes. Comment ne pas être complètement révolté par les décisions de ces patrons voyous qui achètent, pour une « bouchée de pain », des entreprises déjà mises en difficulté par les précédents actionnaires, dans le seul but de s'enrichir par la transformation des stocks restants, en laissant l'entreprise exsangue et ses salariés dans le désarroi, face à l'avenir... C'est un crime du capitalisme. Le gouvernement y a sa part de responsabilité.

Puis, José Gonzalez a pris la parole sur la situation de l'usine MTA, sur la nécessité de se battre, unis, pour sortir par le haut de cette crise et mettre à mal cette désespérance qui s'abat sur les salariés.

Le cortège est reparti vers le centre de Monsempron-Libos, à la rencontre des commerçants, eux aussi, touchés par la situation économique catastrophique de ce bassin, pour finir au collège de Monsempron-Libos.

Nous devons plus que jamais nous unir pour changer cette société qui permet aux riches d'être toujours plus riches et à ceux qui créent les richesses d'être toujours plus pauvres.

Des réunions de travail ont eu lieu entre l'intersyndicale de Métaltemple, les syndicalistes CGT de chez Tarckett avec la participation de Frédéric Rauch économiste du PCF, Michel Ceruti, secrétaire départemental, et la section du PCF du Fumélois. D'autres sont programmées dans les jours à venir. Notre but étant de tout faire pour sauver l'emploi dans ces secteurs importants comme le bois et la métallurgie. Nous devons être porteurs d'espoir pour vivre autrement dans ce pays. ■

Nicole **Debord**

